

COURSE ADULTES 10 KM

Départ 11h00 rue Berthelot et arrivée stade Berthelot.

Année de naissance mini : catégorie cadet 2009-2008.

Aide musicale interdite, accompagnement vélo interdit.

Ravitaillement à l'arrivée, poste de secours.

Podiums séniors et masters H/F.



Récompenses en numéraire :

Classement SCRATCH

	Hommes	Dames
1 ^{er}	75 €	75 €
2 ^{ème}	50 €	50 €
3 ^{ème}	25 €	25 €

Classement V1 et après (non cumulable, avec le podium scratch)

	Hommes	Dames
1 ^{er}	50 €	50 €
2 ^{ème}	30 €	30 €
3 ^{ème}	20 €	20 €

Renseignements au 03.24.42.69.77 ou sports@givet.fr

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE :

Les titulaires d'une licence sportive, Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running, délivrées par la FFA ou d'un « **Pass' J'aime Courir** », complété par le médecin, sont priés de présenter leur licence à la remise des dossards ou de joindre une photocopie pour l'inscription à l'avance.

Pour les non licenciés, une attestation Parcours de Prévention Santé FFA via le lien suivant : <https://pps.athle.fr/> sera à fournir.

Ou un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition, ou sa copie certifiée conforme (par l'intéressé) datant de moins d'un an, à la date de la compétition, est obligatoire.

Le certificat ne pourra être rendu.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de AIAC Courtage.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image : Dans le cadre de notre manifestation, des photos ou vidéos des concurrents peuvent être utilisées en vue de promouvoir notre course.

Tout concurrent inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve 2025 et en accepte les modalités.

NO
VEA